



# COMMUNIQUÉ

BUREAU DE LA MAIRIE

---

Pour diffusion immédiate

Secteurs résidentiels

## **LE MAIRE DE LÉVIS ANNONCE LA COLLECTE DES DÉCHETS UNE FOIS PAR SEMAINE L'ÉTÉ**

---

Lévis, le 9 avril 2014. – Respectant un engagement électoral fort attendu par la population, monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, a annoncé aujourd'hui qu'il mettra de l'avant la collecte des déchets une fois par semaine l'été, soit du début juin à la fin août. Cette mesure sera effective dès la première semaine de juin 2014.

« À la suite des consultations menées auprès des citoyennes et citoyens lors de la campagne électorale, mon équipe et moi avons pris l'engagement de mettre de l'avant la collecte des déchets une fois par semaine l'été. Cette mesure vient donc répondre aux préoccupations de la population », a déclaré monsieur Lehouillier en présence du président de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie (CCEEQV), monsieur Guy Dumoulin.

Les citoyennes et citoyens sont invités à consulter le site Internet de la Ville et à surveiller les annonces publicitaires qui seront publiées dans les hebdomadaires régionaux ainsi que dans l'édition de juin du journal municipal de la Ville de Lévis, *Lévis'informe*, qui sera distribué dans la semaine du 26 mai prochain dans tous les foyers de la ville. Ces publicités présenteront le calendrier révisé des collectes estivales pour tous les secteurs de la ville. Par ailleurs, il est important de souligner que la fréquence des collectes des matières recyclables et des matières compostables ne sera pas modifiée.

« La collecte des déchets une fois par semaine sera limitée à trois mois seulement pendant l'année, soit la période de l'été la plus propice à la prolifération des vers blancs et à la présence d'odeurs incommodantes », a ajouté monsieur Lehouillier.

« Il est important que les gens continuent à trier leurs déchets de façon appropriée afin d'envoyer le moins de tonnages possible à notre site d'enfouissement. Il faut, entre autres, éviter de mettre les matières compostables dans le bac à déchets, tout particulièrement le gazon qui nuit aux opérations à cause de sa teneur élevée en eau », a souligné de son côté monsieur Dumoulin.

Pour concrétiser cette nouvelle fréquence de collecte hebdomadaire des déchets pendant la période estivale, la Ville a opté pour un contrat d'une durée de cinq ans. L'entreprise Véolia ES Matières Résiduelles Inc. a remporté l'appel d'offres pour un montant annuel de 263 495 \$ et assurera ainsi ce nouveau service de collecte des déchets résidentiels du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. À noter qu'à partir de 2015, les prix seront ajustés annuellement selon le nombre d'unités d'occupation à desservir, l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant.

### **De bonnes habitudes à conserver**

Par la même occasion, le maire de Lévis et le président de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie ont annoncé leur intention d'accentuer le programme de sensibilisation mis de l'avant par la Ville de Lévis sous le thème *J'éco-agis!* afin d'augmenter le taux de valorisation des matières résiduelles. Tel qu'annoncé le 6 mars dernier, la Ville de Lévis valorise plus de la moitié de ses matières résiduelles. Concrètement, le taux de récupération est passé de 25 % en 2005 à 54 % en 2013, dont 19 % pour les matières recyclables, 20 % pour les matières compostables et 8 % pour les matières valorisées à l'Écocentre.

« En 2013 seulement, les citoyennes et citoyens ont récupéré près de 28 000 tonnes de matières compostables et recyclables par le biais des collectes porte-à-porte. J'invite donc la population à maintenir le cap pour augmenter le taux de valorisation de matières résiduelles », a ajouté monsieur Lehouillier.

La Ville de Lévis entend également poursuivre pour une deuxième année consécutive sa campagne de sollicitation auprès des commerces et des industries pour encourager la collecte des matières compostables. Cette campagne a connu en 2013 un vif succès puisqu'une vingtaine de générateurs de matières organiques, dont 14 épiceries, ont récupéré à eux seuls environ 750 tonnes de matières organiques, un très beau succès pour la Ville de Lévis.

« D'ailleurs, cette année, la Ville vise à élargir encore davantage le service de collecte des matières compostables des gros générateurs tels que les cafétérias, les restaurants, les institutions et les industries. Nous voulons faire en sorte que la Ville de Lévis demeure un exemple à suivre en matière de valorisation des résidus compostables », a conclu le maire de Lévis.

- 30 -

**Source :** Francis Martel  
Attaché de presse  
418 572-7820